

Bassin d'Arcachon : des cahiers de doléance à disposition des habitants en mairies

Suite aux récentes annonces du Président de la République et en réponse à l'une des revendications les plus courantes des gilets jaunes, de nombreuses mairies françaises proposent désormais des cahiers de doléances à l'accueil.

C'est ainsi le cas de la Mairie de la Teste de Buch qui « entend participer aux consultations locales, en permettant à ses habitants d'exprimer par écrit leurs attentes et revendications, par la mise à disposition en Mairies de cahiers de doléances.

Ils seront ensuite transmis à la Présidence de la République.

Ces cahiers sont accessibles depuis cette semaine aux horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie et des Mairies annexes ».

Une initiative également mise en place sur la commune de Lège Cap-Ferret qui proposait déjà depuis plus de vingt ans des cahiers « pour des doléances locales ». Les cahiers mis en place cette semaine sont eux réservés à des revendications nationales. Ils sont accessibles sur les trois mairies et mairies annexes de la commune à Lège, le Canon et le Cap-ferret.

La Municipalité gujanaise aussi a mis en place cette initiative : « Dans le cadre de la grande concertation nationale, un cahier de doléances est mis à la disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de ville depuis le 26 décembre

2018. Les contributions seront transmises au Préfet ».

[CAHIER DE DOLEANCES](#)